



ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049

**Avis d'appel d'offres national ouvert
Avec exigence de capacités minimales
AT/DO46/SDFS/DAL/N°07/2020**

La direction opérationnelle d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux de construction de canalisation de réseaux téléphoniques urbains pour les sites suivants :

- LOT N°1 : CITE 48 LOGTS +60 LOGTS +33 LOGTS +77 LOGTS, SIDI BEN ADDA**
- LOT N°2 : CENTRE VILLE (T001),SID SAFI**
- LOT N°3 : CENTRE VILLE (T007/T008) BENI SAF**
- LOT N°4 :CITE 150+70 LOGTS RTE MAGRA EL-AMRIA**
- LOT N°5 : QUARTIER BOTRA (T009/T010) EL AMRIA**
- LOT N°6 : Cité 150 Logts + 120 logts(18 février) +30 logts (T008), AIN TOLBA**
- LOT N°7 : CITE 100+120 LOGTS, ZHUN, BENI SAF**
- LOT N°8 : CITE ROKBA Rte de MADEGH (T001-T002), BOUZEDJAR**
- LOT N°9 : Cite 118 Lotissement Emir Abdelkader, et Village Ain Bessal**
- LOT N°10 : CITE 84 LOGTS +36 LOGTS POS SUD EST II , AIN TEMOUCHENT**
- LOT N°11 : CITE 132 LOGTS CNEP , EL MALEH**
- LOT N°12: CITE 281 LOGTS T003 et CENTRE VILLE T005 ,SID SAFI**
- LOT N°13: CITE ESSAADA T003 + Centre-Ville (T004) AIN TOLBA**

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants :

Palier 1 : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère): Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie d'un (01) et plus, qualifié dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques.

Palier 2 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2000,00 DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent Compte N°001 00728 0300000 100/13.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :

- 1-** Dossier Administratif :inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2-** Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** ».
- 3-** Une offre financière :insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** ».

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée, anonyme qui portera la mention :

ALGERIE TELECOM - SPA -
Direction Opérationnelle d'Ain Témouchent
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES »
AT/DO46/SDFS/DAL/N°07/2020
« Travaux de canalisation Urbaine »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les plis doivent être adressées à:

ALGERIE TELECOM - SPA -
Direction Opérationnelle d'Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date de dépôt, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :